



## CHANGER DE STRATEGIE ?

Après l'échec au TF à Ste-Croix, l'émotion de certains militants est vive. Un des premiers réflexes est de penser que l'on s'est trompé de stratégie. Faudrait-il donc y remédier dans l'urgence, en faisant n'importe quoi, jusqu'à sortir du cadre statutaire ?

La stratégie 2022 de PLVD a été élaborée par l'ensemble du comité. A juste titre, la première menace identifiée était : « *l'acceptation finale d'un projet éolien risquant de faire domino en faveur des autres projets* ». Si cette stratégie n'a pas été payante à Ste-Croix pour le plus ancien projet vaudois, elle l'a déjà été à maintes reprises, y compris devant la CDAP pour EolJoux. Chaque projet est donc différent et doit être combattu, surtout sur le plan politique, par les associations locales qui sont responsables de leur propre stratégie. Mais elles peuvent compter sur PLVD pour les aider.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 21 – septembre 2021

### Vaud

#### A Ste-Croix les opposants ne baissent pas les bras

#### Manifestation au Col des Etroits et aux Gittaz



Dimanche 18 juillet, en pleines vacances, près d'une centaine de manifestants ont participé à un rassemblement au Col des Etroits qui domine Ste-Croix. La plupart d'entre eux se sont ensuite déplacés pour un piquenique vers la région des Gittaz où les éoliennes de Romande Energie devraient être construites.

#### Le coup de gueule de Michel Bühler

Prenant la parole à cette occasion, le chanteur et écrivain Michel Bühler a rappelé que la décision du Tribunal fédéral était fondée sur contrevérité flagrante. Dans son jugement, le TF prétend en effet que **“les installations éoliennes peuvent produire de l'électricité de manière flexible et en fonction des besoins du marché”**. Cette erreur est grave car il n'y a pas besoin d'être juge fédéral pour comprendre que lorsqu'il n'y a pas de vent ou qu'il est insuffisant les éoliennes ne produisent pas ou pas assez, quels que soient les besoins du marché. De plus, elle ouvre la porte à une suite de jugements comparables en créant une jurisprudence totalement inique.

Cet argument qui vient directement de Suisse Eole a beau être infondé et jamais démontré, il en demeure qu'à force de le laisser se répéter, il commence à entrer dans l'inconscient comme une vérité.



## Brèves :

### BEL COSTER : MANIFESTATION DES FRANÇAIS A VALLORBE



Avec l'appui de SOS Jura, les Français de l'association Vivre au Pied du Mont-d'Or ont procédé à une distribution de tracts début juillet à la douane de Vallorbe. Toute la région touristique est menacée par ce projet dont les éoliennes surplomberaient la commune de Jougue.

### COURS DES MATIERES PREMIERES : LE PRIX DES EOLIENNES S'ENVOLE



Cours mondial de l'acier 18.08.21 (cliquer)

Les matières premières sont en hausse depuis de nombreux mois. Le prix de l'acier a presque doublé (voir schéma et lien associé). Les conséquences sont graves pour les éoliens, fabricants ou promoteurs. L'équilibre, déjà fragile, de leurs business plans est remis en question. Ecouter cette émission de la RTS à la minute 8'35''

### LE TEMPS SE PREND LES DOIGTS DANS LES PALES



Première illustration de l'article du 10.08.21

Le Temps a encore le courage de publier des caricatures. L'image ci-dessus était donc destinée à illustrer un article de l'Abbé François-Xavier Amherdt intitulé « Pour une spiritualité intégrale : dix appels ». Les réactions ne se sont pas fait attendre et l'image a disparu deux jours après.

## Le scandale des conventions secrètes touche désormais le canton

En Suisse, des conventions secrètes qui lient autorités communales et promoteurs éoliens existent depuis que des projets sont en préparation. Elles font systématiquement partie des démarches de promotion des projets éoliens. Leurs révélations ont déjà fait capoté certains projets dans notre canton. Mais pour l'instant, c'est surtout à Fribourg qu'elles ont bousculé les plans des autorités cantonales concernées.

### Le journal 24 Heures montre le chemin

Un article de 24 Heures qui vient d'être publié fait enfin une bonne synthèse d'une problématique dont nos médias d'étaient désintéressés jusqu'alors. En cliquant sur les liens ci-dessous vous trouverez :

- L'éditorial d'Erwan Lebec : <https://www.24heures.ch/les-eoliennes-ne-sont-pas-des-projets-comme-les-autres-526560837940>
- L'article publié dans sa version électronique : <https://www.24heures.ch/ce-que-contient-des-conventions-secretes-des-parcs-eoliens-523965076269>



### La RTS et d'autres médias reprennent l'information

- Par ailleurs dans son journal de 12h30, la RTS radio a fait un sujet sur la question : <https://www.rts.ch/play/radio/le-12h30/audio/accords-secrets-signes-entre-des-societes-de-projets-eoliens-et-des-communes-vaudoises?id=12416433>
- Le nouveau site Watson.ch : <https://www.watson.ch/fr/suisse/vaud/548519088-vaud-accords-secrets-entre-societes-et-communes-sur-des-projets-eoliens>

### Les sondages réalisés sont favorables à la transparence :

L'édition électronique de 24 Heures comme celle de [watson.ch](https://www.watson.ch) ont complété leurs articles par des sondages dont les résultats, clairs et encourageants, sont contre le principe des conventions secrètes :

- Dans 24 Heures : 60%
- Dans watson.ch c'est 81%

### Il faut continuer à taper sur le clou pour obtenir et publier ces conventions secrètes vaudoises !

Dans la région Chasseron – Creux-du-Van, le projet Grandsonnaz devrait incessamment être mis à l'enquête. Les cinq communes liées au, ont refusé de remettre les conventions secrètes à deux membres de l'association Vol-au-Vent – Chasseron Creux-du-Van. Ces décisions inadmissibles feront l'objet d'un recours au Tribunal Cantonal.

Toutes les associations concernées peuvent s'inspirer de cette belle combativité !

### Sondage 24 Heures



### Sondage watson.ch

#### Est-ce que votre commune doit être transparente?

Cela dépend. Des accords peuvent être passés pour faire avancer les dossiers importants. Ce qui compte c'est d'en être informé à la fin. 6%

Le secret mine la démocratie. Des accords peuvent être passés, mais ils doivent être rendus publics. 81%

On doit faire confiance à nos politiciens. Ils peuvent passer des accords. Après tout, nous les avons élus pour défendre nos intérêts. 12%

## EHL à 850 m.



Le campus de l'École Hôtelière de Lausanne (EHL) est à moins d'un kilomètre de l'éolienne de Mauvernay. Gageons que ses étudiants sauront en apprécier les nuisances sonores, produites de jour comme de nuit de manière 100% locale et renouvelable.

## Chalet des Enfants à 500 m.



Connu de toutes les familles de la région, le Chalet des Enfants est un lieu de restauration privilégiée pour les promeneurs. Ils y trouvent une tranquillité totale à quelques minutes de Lausanne

## Froideville à 700 m.



Les premières maisons de Froideville sont à 700 mètres de l'éolienne des Saugealles. Celle-ci est exactement au sud de la commune dont le Conseil communal vient récemment de contraindre la municipalité à s'opposer à sa construction.

## Vie des associations

### EOLERESPONSABLE

L'association [Eole Responsable](#) lutte contre la zone industrielle EolJorat Sud, dont les éoliennes vont affecter le parc naturel périurbain le plus apprécié des Lausannois, le Jorat, et les milliers d'habitants qui vivent aux alentours.



*EolJorat Sud depuis Vers-Chez-Les-Blanc*

Déterminé à ne pas répéter l'expérience désastreuse du Peuchapatte (un hameau des Franches-Montagnes) et ses trois éoliennes, un groupe de citoyens a fondé Eole Responsable en 2011 afin d'empêcher la construction de la zone industrielle éolienne du Jorat : EolJorat Sud. Les 8 éoliennes d'EolJorat Sud sont éparpillées dans le Jorat et dominent Epalinges, Froideville, Le Chalet-à-Gobet, Vers-chez-les-Blanc, Montpreveyres, Cugy et quelques quartiers forains de Savigny, villages où résident la plupart de nos membres. Le recours d'Eole Responsable contre le PPA EolJorat Sud est actuellement pendant auprès du Tribunal Fédéral, ainsi que celui de la commune de Cugy qui a également fait recours.

Porté à bout de bras par les services industriels de la ville de Lausanne et de son entreprise SI-REN, EolJorat Sud n'échappe pas aux clichés usuels de l'éolien: étude énergétique gardée secrète lors de la mise à l'enquête (2013) sous prétexte de secret des affaires (finalement publiée sur pression de notre avocat), vitesse du vent largement surestimée, et discours culpabilisateur classique mêlant la sauvegarde du climat (alors que la production Suisse d'électricité n'émet pas de CO2) et quelques envolées lyriques sur la beauté symbolique des aérogénérateurs implantés aux portes de la ville.

Le conseil communal a levé nos oppositions en 2015 sur la base d'une promesse de production de 80 GWh par an. Alors que notre opposition de 2013 prédisait une production de 47.5 GWh, les mesures anémométriques analysées par la suite par un bureau d'ingénieur indépendant (DNV-GL, mandaté par la ville) ont confirmé un potentiel de 50 GWh (dans la configuration initiale du parc), et de 55 à 58 GWh avec d'autres éoliennes adaptées aux vents faibles (sic) de la région.

A noter que DNV-GL a également observé dans le Jorat un fort cisaillement du vent allant au-delà du seuil de tolérance usuel des éoliennes, synonyme de bruit aérodynamique accru, et d'un risque d'usure prématurée. De plus, l'armée a souligné qu'elle pouvait demander l'arrêt des éoliennes si elles perturbaient les radars de l'aéroport militaire de Payerne, y compris par l'effet combiné de futures éoliennes situées ailleurs dans le canton. L'avi-faune ne sera donc pas la seule à risquer d'y laisser des plumes : les investisseurs auront eux aussi tout intérêt à faire très attention.

Dans une fameuse émission de [Temps Présent en décembre 2019](#), la RTS a notamment utilisé des images du film de simulation réalisé sur EolJorat pour marquer son scepticisme quant à la pertinence de l'industrie éolienne dans notre pays.

Pour visionner ce film, cliquez ici : <https://youtu.be/xyhE-OutO-Y>